Image not found or type unknown

Rompre un CDD avant son terme

Conseils pratiques publié le **25/05/2012**, vu **1043 fois**, Auteur : Assistant-juridique.fr

Un CDD ne peut être rompu avant son terme que dans des cas définis par la loi. Toute rupture anticipée ayant une autre origine pourra être sanctionnée par la justice.

Lire la suite

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés